



Chambre des communes  
CANADA

# Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

---

LIBI • NUMÉRO 002 • 1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 22 février 2005**

---

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le mardi 22 février 2005

• (1810)

[Français]

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell (Nouveau-Brunswick, Lib.)) :** Bienvenue à chacun et à chacune. Je regrette, mais Mme Kadis est malade ce soir.

[Traduction]

Bienvenue à tous.

Susan Kadis est malade.

Le sénateur Lapointe était parmi nous, mais il se sentait très mal. Comme je ne voulais pas avoir à demander s'il y avait un médecin dans la salle, je l'ai invité à rentrer chez lui.

Je tiens à remercier M. Paré et les autres qui nous ont fait parvenir une excellente information. J'ai lu le plan stratégique, qui a été très bien préparé et très utile. Par contre, je n'ai pas lu les données financières.

La séance de ce soir est importante pour nous donner une idée du plan sous une forme différente.

[Français]

Je vais demander à M. Paré de commencer sa présentation.

[Traduction]

**M. Richard Paré (bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement):** Merci, madame la coprésidente.

Le greffier a dit également que les membres du comité voudraient peut-être entendre de brefs exposés de quelques minutes chacun sur les différents services de la Bibliothèque. Je suis accompagné par des membres de l'équipe de gestion. Ils pourraient faire quelques observations sur leur service, une fois que j'aurai présenté rapidement le plan stratégique, afin que soient mieux compris les types de services que nous offrons.

Mme Lynn Brodie, est directrice générale du Service de ressources d'information et de documentation. Mme Dianne Brydon est la directrice des Programmes parlementaires destinés au public. Mme Kate Dunkley Kirkwood est la directrice de la Division du droit et du gouvernement, au Service d'information et de recherche parlementaires. Enfin, M. Alain Guimont est directeur de la Planification corporative.

Ils sont tous là pour faciliter notre participation à cette séance.

[Français]

Le Plan stratégique 2004-2005 de la Bibliothèque du Parlement, que j'ai le plaisir de soumettre aux membres du comité mixte permanent, est la conclusion d'un processus de consultation qui a débuté en juin 2003, alors que j'invitais les membres du personnel de la bibliothèque à nous livrer leurs réflexions sur l'avenir possible de la bibliothèque.

En décembre de la même année, je conviais les gestionnaires de tous les secteurs de la bibliothèque à participer à des séances de

remue-méninges au cours desquelles nous avons cerné les lignes de force qui guideront nos interventions au cours des cinq prochaines années.

Le document que vous avez sous les yeux comporte deux parties.

La première, intitulée « Avant-propos », se veut une réflexion plus personnelle de ma part sur les tendances lourdes qui marquent déjà et marqueront dans l'avenir le monde des bibliothèques, et particulièrement le secteur des bibliothèques parlementaires.

La seconde partie est le plan stratégique.

[Traduction]

Selon certains, les plans stratégiques sont le fondement de toute gestion saine. Je ne suis pas en désaccord, mais je dirais plutôt qu'ils sont l'aboutissement d'un processus de planification ou d'une séquence de trois étapes. Le deuxième niveau comprend la planification sectorielle, comme l'apprentissage, les communications, le plan de relève et la dotation. On trouve au troisième niveau la planification opérationnelle qui porte seulement sur les opérations. Voilà ce que nous présentons chaque année dans le Rapport sur les plans et les priorités. Nous avons remis aux greffiers le Rapport de 2004-2005. Nous espérons que celui de 2005-2006 sera prêt d'ici avril prochain.

Je vais maintenant vous livrer un aperçu des éléments clés du plan stratégique de la Bibliothèque du Parlement. Le premier transparent explique le contenu. Vous remarquerez qu'il y a sept buts stratégiques, 17 priorités, neuf enjeux et trois résultats stratégiques.

Le transparent suivant explique notre vision, notre mission et nos résultats. Notre vision est d'être la première et la meilleure source d'information pour le Parlement du Canada.

Notre mission consiste à seconder les parlementaires dans leur travail en mettant à leur disposition de l'information, de la documentation et des services de recherche et d'analyse et en mettant à la disposition du public de l'information sur le Parlement du Canada.

Les trois résultats sont les suivants : que les parlementaires soient mieux informés, que la mémoire institutionnelle du Parlement soit préservée pour les générations à venir et que les Canadiens acquièrent une meilleure connaissance du Parlement.

Le troisième transparent présente les sept buts stratégiques : combler les besoins en information et en recherche du Parlement; rafraîchir et augmenter ses compétences; faire connaître tous ses services à ses clients; maintenir, cibler, accroître et gérer les ressources en information; assumer un rôle de chef de file en matière de gestion de l'information; se transformer en un centre de savoir pour le Parlement; optimiser l'accès du public à l'institution parlementaire.

Cela nous amène à nos stratégies de gestion. Nous entendons élaborer une stratégie pour positionner la Bibliothèque comme un centre de savoir au Parlement et une stratégie intégrée pour mieux utiliser les technologies de l'information.

Jusqu'à maintenant, nous avons accompli un travail important dans le domaine des méthodes modernes de contrôle, car nous devons respecter les normes du contrôle moderne dans les communications. Nous avons accompli un certain travail surtout sur la planification, les communications, la formation et les prix et distinctions.

Nous prévoyons aussi élaborer une stratégie de marketing pour donner suite à un sondage de 2003, dans lequel les parlementaires nous ont dit ne pas connaître suffisamment les services offerts par la Bibliothèque. Nous insisterons donc là-dessus.

Nous devons aussi appliquer une stratégie de recrutement et de relève, car nous aurons au cours des cinq prochaines années un nombre important de nos employés de haut niveau qui pourront partir à la retraite. Cela ne veut pas dire qu'ils le feront, mais il faut tout de même prévoir leur remplacement.

Cela nous amène au transparent suivant, celui des mesures de succès par secteur d'activité. En information, recherche et analyse, nous réussissons si les parlementaires et les comités comptent sur la Bibliothèque comme principale source impartiale d'information, de recherche et d'analyse. En gestion des ressources en information, nous réussissons si les parlementaires comptent sur la Bibliothèque pour être à l'avant-garde des ressources et technologies de l'information destinées à la recherche, à la diffusion, à la préservation et à l'archivage de l'information et de la documentation.

•(1815)

Quant aux activités de rayonnement, le gage de succès sera que les Canadiens comptent sur la Bibliothèque pour accéder rapidement à une information et à une documentation exactes sur le Parlement du Canada et leurs représentants, et aussi pour faire de leur visite au Parlement une expérience enrichissante.

Enfin, en ce qui concerne le soutien institutionnel et le leadership, nous réussissons si nous optimisons le rendement de nos opérations, de nos services et de nos produits par une gestion moderne et innovatrice.

Voilà les critères de succès par secteur d'activité.

En guise de conclusion, madame la coprésidente, je tiens à rendre un hommage spécial à l'équipe de gestion de la Bibliothèque.

[Français]

Comme vous le savez sans doute, cette équipe est restreinte. En demandant aux membres de l'équipe de gestion de collaborer à l'élaboration de ce plan stratégique, je leur ai imposé une tâche supplémentaire, et je les remercie d'avoir relevé le défi avec brio.

[Traduction]

Voilà une présentation brève du plan stratégique de la Bibliothèque. Je m'en remets à vous pour la suite. Si vous souhaitez obtenir des renseignements plus détaillés sur les services, les directeurs

peuvent en parler. Si vous le préférez, nous pouvons passer tout de suite aux questions.

[Français]

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):**

Merci, monsieur Paré. Merci à tous pour leur bon travail.

Y a-t-il des questions pour M. Paré?

[Traduction]

Y a-t-il des questions à poser à M. Paré ou allons-nous débattre de la question? Je demande aux membres du comité, aux députés, au ministre d'État et aux sénateurs comment ils veulent procéder.

[Français]

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC):** Pourrait-il y avoir une présentation des directeurs?

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):**

Oui, c'est possible.

On suggère que les directeurs et directrices fassent leur présentation.

[Traduction]

**M. Richard Paré:** Peut-être Mme Brodie pourrait-elle intervenir la première.

**Mme Lynn Brodie (directrice générale, Service de ressources d'information et de documentation, Bibliothèque du Parlement):** Merci.

Essentiellement, je vais essayer d'expliquer le plus brièvement possible ce que fait le Service de ressources d'information et de documentation. Il regroupe un personnel varié: des professionnels, des semi-professionnels, des commis. Son rôle principal est d'épauler les parlementaires et le personnel de la Bibliothèque.

Nous avons quatre objectifs, dont le premier est de choisir, d'acquérir, d'organiser, de cataloguer et de rendre disponibles une grande variété de documents, surtout imprimés, mais aussi électroniques. Nous gérons aussi les collections, nous conservons et relions des livres pour nous, pour la Chambre et pour le Sénat.

Les documents de nos collections portent sur la politique, l'histoire, les affaires sociales, les affaires et le droit. Nous acquérons avant tout des documents canadiens, de façon presque exhaustive, et, de façon beaucoup plus sélective, des documents étrangers, selon le sujet. Nous avons des collections qui remontent, je crois, à la création des bibliothèques du Haut-Canada et du Bas-Canada, vers les années 1790. Comme vous le savez, notre responsabilité à cet égard est prévue par la Loi sur le Parlement du Canada: nous tenons des collections pour le Sénat et la Chambre.

Notre deuxième objectif est de répondre aux demandes d'information et de documentation des parlementaires et de leurs collaborateurs en prêtant ou en copiant des documents, en proposant des succursales commodes et des salles de lecture pour la consultation et en développant notre collection virtuelle ou électronique sur le site Intraparl. Nous nous efforçons de fournir un excellent accès aux sources d'information imprimée et télévisuelle sur les actualités, car nous sommes conscients que la plupart des députés et sénateurs sont très intéressés par les actualités.

Un autre objectif est de prévoir les besoins en information et en documentation des parlementaires d'aujourd'hui et de demain et d'informer les parlementaires des nouvelles acquisitions, en utilisant les publications et les sites web parlementaires pour faire savoir que de nouveaux documents sont disponibles. Nous cherchons les moyens d'assurer que l'information souhaitée, sur les sujets qui vous intéressent, soit mise à votre disposition au moment et à l'endroit où vous la voulez.

Quatrièmement, nous utilisons l'information que nous possédons pour compiler une information actuelle ou historique sur le Parlement et les parlementaires. La plupart de ces données ont été réunies pour répondre à des demandes formulées par vous ou vos collaborateurs, mais elles intéressent beaucoup les Canadiens et c'est un élément du site Internet qui est très utilisé.

Le service est également chargé des besoins en locaux à long terme de la Bibliothèque. Cette responsabilité porte sur la conservation, la remise en état et la modernisation de la bibliothèque principale, et la participation à la vision et au plan à long terme du Sénat, des Communes et du ministère des Travaux publics pour l'enceinte parlementaire.

Voilà, brièvement, les responsabilités de mon service.

• (1820)

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Merci beaucoup, madame Brodie.

Nous devrions peut-être entendre les autres témoins de la liste et passer ensuite aux échanges.

Nous entendrons maintenant Kate Kirkwood, directrice de la Division du droit et du gouvernement.

**Mme Kate Kirkwood (directrice, Division du droit et du gouvernement, Bibliothèque du Parlement):** Bonsoir.

On m'a demandé de vous parler du Service d'information et de recherche parlementaires, notre service intégré d'information et de recherche.

De façon générale, nous fournissons aux parlementaires une information, des recherches et des analyses impartiales pour appuyer leur travail. Nous ne faisons en nous adaptant à leurs besoins, à leurs questions et aux travaux des comités, associations et délégations.

Le SIRP—je cède à l'envie d'abrégé—a un personnel professionnel d'une grande compétence qui met ses talents à la disposition de tous les parlementaires des deux Chambres. Comme service, nous comptons de longues années d'expérience dans la préparation, dans les meilleurs délais, des produits personnalisés dont vous avez besoin. Nous tenons à fournir les recherches dont les parlementaires ont besoin. Nous avons accumulé une mémoire institutionnelle. Certains de nos collaborateurs sont avec nous depuis longtemps. Dans d'autres cas, nous engageons de nouveaux employés hautement qualifiés et nous leur montrons rapidement ce que c'est de travailler pour le Parlement.

[Français]

Le Service d'information et de recherche parlementaires comprend à peu près 75 analystes de recherche qui sont des professionnels dans leur domaine. Il y a des avocats, des économistes, des criminologues, des sociologues, des spécialistes en gouvernement, des biologistes spécialistes en sciences environnementales et d'autres scientifiques.

Nous faisons les enquêtes nécessaires pour bien comprendre les activités des différents ministères du gouvernement fédéral que le Parlement doit surveiller. Nous faisons ces recherches de façon

impartiale et indépendante du gouvernement et nous répondons à vos questions.

[Traduction]

Le Service compte maintenant 18 bibliothécaires professionnels. Tous ont une maîtrise en bibliothéconomie. Certains se spécialisent maintenant en recherche et collecte d'information dans les domaines du droit, de l'économie, des affaires politiques et sociales ou en sciences et technologie, tandis que d'autres travaillent à notre service de renseignements généraux. C'est là que sont reçus les questions, messages télécopiés, courriers électroniques et appels téléphoniques et qu'on s'assure que tous reçoivent une réponse ou soient confiés à une personne qui saura répondre. Nous avons des bibliotechniciens qui réunissent des documents et de l'information et répondent à certaines questions, et des agents d'information qui donnent au public une information générale sur le Parlement. Le groupe est appuyé par des services professionnels d'édition, d'édition et de traitement de texte.

Il s'agit d'une ressource très importante pour les parlementaires, car, même si vous êtes inondés d'information, il est utile de recevoir d'un service impartial une information que vous pouvez utiliser à votre guise. Si vous comptez sur le gouvernement, il risque fort de ne donner que l'information favorable à ses politiques. Les lobbyistes et les groupes d'intérêt ont aussi leur parti-pris. Ils possèdent de grandes connaissances, mais pour tirer vos propres conclusions, vous avez besoin d'un service d'information indépendant et impartial qui est cependant capable de s'adapter à vos besoins en donnant des réponses rapides et en faisant les recherches nécessaires, mais sans tout un bagage d'autres renseignements. Il vous est utile d'avoir ce service centralisé assuré par des professionnels.

Nous pouvons travailler en équipes pluridisciplinaires, et nous le faisons souvent au sein des comités. Nous avons des gens qui ont des sous-spécialités, qui ont donc de solides connaissances de leur domaine. Nous ne sommes pas de grands experts, mais nous sommes là pour assurer les services dont nous sommes capables. Soixante pour cent de notre travail, nous le faisons dans les comités parlementaires. C'est là que vous rencontrerez les analystes. Ils sont appuyés par les bibliothécaires du SIRP et d'autres services de la Bibliothèque pour obtenir la meilleure information et la meilleure recherche.

Comme vous le savez sans doute, nous vous offrons des séances d'information, nous aidons à planifier les études des comités, nous avons des connaissances spécialisées, nous rédigeons les rapports des comités et nous appuyons l'étude des projets de loi. Nous affectons en moyenne un ETP à chaque comité. On dirait parfois qu'il y en a beaucoup plus parce que nous affectons des équipes pour vous offrir les compétences voulues lorsque vous étudiez l'agriculture, les finances ou les opérations gouvernementales.

Nous produisons des résumés législatifs qui sont versés sur le site web parlementaire et sont à la disposition du public. Ce sont des études approfondies des projets de loi—un peu ennuyeuses, un peu neutres—, mais ils vous renseignent sur le contenu des projets de loi et vous pouvez vous en servir dans les comités. Nous avons aussi un programme de publications auquel vous avez accès en ligne en tout temps. On y dénombre plus de 500 titres. Cela s'ajoute à toutes les ressources de la Bibliothèque.

Il y a une foule d'autres activités. Nous faisons un travail semblable pour les associations et les délégations parlementaires et nos préposés vont en déplacement comme conseillers techniques. Nous avons constitué un groupe d'analystes qui connaissent bien le processus budgétaire pour vous éclairer lorsque vous étudiez les dépenses du gouvernement. Nous allons bientôt faire des analyses pour les consultations électroniques, et nous fournissons une série de séminaires qui vont des détails terre-à-terre dont vos collaborateurs ont besoin pour s'occuper des différents cas et vous procurer de l'information, ce que nous faisons avec la collaboration des bibliothécaires, jusqu'à des réunions consacrées à la politique publique et à des tables rondes spécialisées destinées aux parlementaires.

Nous sommes à votre service. Nous sommes là pour répondre à vos questions, offrir les analyses et les recherches dont vous avez besoin. Nous essayons d'axer le service sur le client. La plupart d'entre vous avez rencontré nos analystes. Certains sont là ce soir. C'est notre raison d'être, et c'est ainsi que nous aimons vous servir et vous aider à mieux vous informer sur les enjeux de l'heure.

Merci.

• (1825)

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Merci beaucoup, madame Kirkwood.

Dianne Brydon, directrice des Programmes parlementaires destinés au public.

**Mme Dianne Brydon (directrice, Programmes parlementaires destinés au public, Bibliothèque du Parlement):** Merci, madame la coprésidente.

Le rôle de la Bibliothèque dans les activités de rayonnement du Parlement est sans doute son service le moins connu. On est toujours étonné que la Bibliothèque coordonne les visites et beaucoup d'activités publiques sur la colline du Parlement au nom du Sénat et des Communes. En fait, nous frisons la schizophrénie. Nous suivons deux voies simultanément.

D'un côté, nous appuyons les parlementaires dans leurs communications avec leurs électeurs, le public et leur région. Nous les aidons en leur fournissant des documents à distribuer comme des brochures que vous connaissez probablement fort bien sur les Communes et le Sénat, et l'ouvrage de Forsey, *Les Canadiens et leur système de gouvernement*. C'est notre service qui les produit pour ceux d'entre vous qui les distribuent au public.

D'un autre côté, nous pouvons vous aider à réserver des visites de groupe lorsque vous venez au Parlement et à réserver des visites pendant la période des questions. Nous nous chargeons du système de réservation. Les mois de mai et de juin sont très populaires, et nous devons alors répondre à beaucoup de demandes des bureaux de député qui essaient d'obtenir un créneau pour leurs groupes.

Troisièmement, nous vous aidons directement en offrant des souvenirs personnalisés que vous pouvez remettre à vos électeurs, si vous avez besoin de cadeaux et de souvenirs lorsque des gens viennent à Ottawa ou que vous allez dans votre circonscription. Par le passé, nous avons aussi aidé des députés à personnaliser des produits qu'ils donnent en souvenir du Parlement.

Quatrièmement, nous donnons une assistance directe aux parlementaires en les aidant à faire des présentations sur le Parlement. Je suis donc fière de vous montrer une nouvelle trousse de présentation du Parlement. Il sera distribué dans vos bureaux à compter de lundi, une semaine après votre retour, dans une quinzaine de jours. Vous y trouverez un CD-Rom contenant des notes

d'allocation sur la Chambre et le Sénat, une présentation PowerPoint concernant des photographies extraites du site web et que vous pouvez employer pendant vos présentations, des copies de la vidéo sur le Sénat que certains d'entre vous ont peut-être déjà vue et la vidéo sur les Communes, lancée cette semaine et conçue pour les enfants de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Tous ceux qui l'ont vue ont dit qu'elle était excellente et pouvait servir pour différents groupes d'âge ou même n'importe quel groupe.

Nous allons ajouter à la trousse une brochure toute nouvelle reprenant des questions fréquemment posées sur les Communes. Elle ira de pair avec une brochure semblable publiée récemment pour le Sénat. On y explique simplement quelques faits sur les Communes et le Sénat.

Enfin, mais ce n'est pas ce qui compte le moins, une chose que les parlementaires demandent depuis longtemps : une affiche des Communes et du Sénat qu'ils pourraient employer dans leurs exposés. L'affiche sera également remise aux enseignants de l'élémentaire dans tout le Canada. Ceux qui voudraient en obtenir d'autres exemplaires pourront en acheter pour une somme très modique à la boutique de souvenirs. À l'endos de l'affiche, on trouve un plan indiquant où chaque parlementaire s'assoit.

Ce sont là des articles que les députés et les sénateurs réclament depuis des années. Tout cela sera remis dans vos bureaux dans une belle trousse commode d'ici environ 15 jours. Elle vous aidera dans vos contacts avec le public. Aujourd'hui, je suis le père Noël.

Voilà comment nous vous soutenons directement. Pour ce qui est des Canadiens, nous vous aidons à leur expliquer votre rôle et celui de votre organisation. Nous le faisons au moyen d'activités diverses. D'abord en fournissant de l'information directement au public. Lynn et moi versons beaucoup d'information au sujet du Parlement sur le site web. C'est l'un des moyens les plus populaires de se procurer cette information.

Nous avons un centre d'appel, avec un numéro 1-866 qu'on peut composer pour poser des questions et demander des renseignements sur le fonctionnement du Sénat ou de la Chambre. Nous produisons également beaucoup de publications que nous distribuons directement sur demande. La plupart de nos imprimés ont aussi une version électronique sur le site web. Ils sont ainsi plus facilement accessibles.

Nous aidons aussi le public à comprendre le Parlement par un effort d'information. Je viens de parler de la vidéo rendue publique mardi dernier. Nous avons publié en même temps sur le web un document tout nouveau à l'intention des enseignants du secondaire sur l'organisation d'un Parlement des jeunes. Lorsque nous l'avons montré à une cinquantaine d'enseignants du secondaire, l'automne dernier, nous avons eu droit à une ovation. Ils ont dit en somme que les enseignants n'auront jamais plus à préparer une autre leçon. Nous leur avons tout donné.

• (1830)

Nous avons été heureux de cette réaction des enseignants. J'espère que cet outil sera un succès et les aidera à amener les jeunes à mieux comprendre le Parlement du Canada.

Un des enseignants qui sont venus au lancement mardi dernier a dit que, si on réussit à intéresser des jeunes, ils restent intéressés le reste de leur vie. Nous sommes donc très contents.

Nous avons parlé tout à l'heure des visites d'écoliers. Nous essayons de les adapter aux divers groupes d'âge. Nous allons lancer au printemps une visite guidée pour l'élémentaire sur l'étude des projets de loi. Nous avons « Éloi »—« Bill » en anglais—, un petit personnage que les étudiants que les écoliers suivront pendant la visite. Ils aideront un projet de loi à devenir une loi. Nous avons fait un essai en novembre dernier, et ils ont adoré. Les enseignants encore plus. C'est pour nous une grande réussite.

Troisièmement, nous avons aussi le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne, que vous connaissez tous et que nous offrons en novembre. Nous acceptons les demandes en ce moment et jusqu'au 30 avril. Les enseignants peuvent trouver de l'information sur le site web.

Comme je l'ai dit, un troisième grand champ d'activités est celui des visites, comme je l'ai dit. Pendant l'été, nous proposons au grand public et aux écoliers des visites de l'Édifice du Centre ainsi que des salles historiques restaurées de l'Édifice de l'Est.

Nous avons aussi sur le site web des pages assez importantes pour les visiteurs. Elles sont destinées à ceux qui veulent se renseigner sur les visites. Nous essayons de rendre tout cela beaucoup plus convivial.

Un autre service, qui est au fond le moins connu, sans doute, consiste à offrir diverses expositions dans l'édifice. Nous en avons une au sommet de la Tour de la Paix et une autre au centre d'accueil des visiteurs qui explique le travail du Parlement et des parlementaires. Nous en préparons une autre pour l'intérieur de la bibliothèque rénovée. L'an prochain, nous en préparerons une autre pour faciliter la présentation de la Chapelle du Souvenir. Ce sont de petits éléments d'interprétation de l'édifice qui aident les visiteurs à comprendre le Parlement.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, nous avons la boutique de souvenirs dont j'ai parlé. Nous aurons bientôt des soldes, je tenais à vous l'annoncer. Les visiteurs peuvent y acheter des souvenirs. Les députés et sénateurs peuvent aussi y trouver des souvenirs à offrir en cadeau.

Voilà pour les activités de rayonnement. C'est un bref aperçu de ce que nous faisons.

• (1835)

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** C'est magnifique. Je retiens mon souffle. Merci beaucoup.

Nous écouterons maintenant Alain Guimont.

**M. Alain Guimont (directeur, Planification corporative, Bibliothèque du Parlement):** Je ne m'attendais pas à prendre la parole, puisqu'il s'agissait en fait de présenter les services offerts par la Bibliothèque aux parlementaires et au public.

En quelques mots, je travaille pour l'un des services centraux, les autres étant les finances et la gestion du matériel, les ressources humaines et le bureau de la technologie de l'information. La planification corporative est le service le plus récent. Il n'existe que depuis quelques années. Nous nous occupons du RPP, le Rapport sur les plans et les priorités, du rapport sur le rendement, de la planification stratégique et, depuis moins longtemps, des communications. La Bibliothèque s'intéresse maintenant de beaucoup plus près aux communications avec les parlementaires. L'an prochain, elle examinera avec plus d'attention les communications avec le public. Voilà rapidement de quoi je m'occupe.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell) :** Avons-nous oublié quelqu'un, monsieur Paré? C'est tout?

Nous faisons vite. Avec tous nos collègues ici présents, nous avons une participation remarquable : le sénateur LeBreton, M. Goldring, député, M. Lapierre, l'honorable Dominic LeBlanc et MM. Vellacott et Simard.

Est-ce qu'il y a des questions?

Je vous en prie, madame le sénateur LeBreton.

**La sénatrice Marjory LeBreton (Ontario, PCC):** Merci, madame la présidente. Merci de cet excellent exposé. Ayant coprésidé l'étude que le Sénat a faite des soins de santé, je peux témoigner de la grande qualité de votre travail, car nous avons eu droit à d'excellents services de recherche qui ont certainement contribué à la qualité du rapport que nous avons publié.

Seulement deux questions. Je trahis probablement mon âge, mais dans les années 60, j'adorais aller à la Bibliothèque du Parlement, fouiller jusque dans les entrailles de l'édifice, lorsque je faisais des recherches pour M. Diefenbaker, qui me demandait toujours quelque recherche sur l'histoire ancienne. Je m'intéressais aux documents qui remontaient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Bien sûr, il y avait les vieux tiroirs pleins de fiches que nous apportions au pupitre pour demander une publication.

Qu'est-ce que tout cela est devenu? Comment avez-vous concilié les vieux systèmes et la nouvelle technologie? Avons-nous deux systèmes? J'aimais bien l'ancien, mais je sais que je dois m'adapter à la nouvelle technologie. Voilà ma première question. J'en aurai une autre ensuite.

**Mme Lynn Brodie:** Il a été intéressant de travailler à la Bibliothèque ces 23 dernières années. Je suis arrivée au moment où on a abandonné le catalogue sur fiches. Nous avons adopté un catalogue informatisé que nous partageons avec la Bibliothèque nationale du Canada et quelques autres bibliothèques canadiennes. Je présume que la plupart des employés de la Bibliothèque auraient maintenant du mal à revenir au catalogue sur fiches.

Le catalogue informatisé est sûrement d'utilisation plus facile, et il peut être consulté de partout sur la colline. Notre catalogue est même à la disposition d'autres bibliothèques au Canada. Pas directement, mais par l'entremise de la Bibliothèque nationale. Il est donc beaucoup plus facile de consulter notre catalogue et de trouver les documents. Le nouveau système est certainement plus efficace.

Nous avons aussi ajouté beaucoup de bases de données et d'information électronique aux collections de la Bibliothèque. Au début des années 70, nous avons commencé à donner accès à des bases de données électroniques. Lorsque Internet est arrivé, il y a eu une explosion. Aujourd'hui nous offrons sur Intranet une vraie bibliothèque virtuelle. Il y a le service de dépouillement des médias, Parlmedia. Il y a un accès à beaucoup de bases de données proposées dans les liens et sur les CD-Rom; ce peut être aussi bien le texte intégral de beaucoup de documents que des index qui disent où on peut trouver l'information. C'est toujours un plaisir de faire les recherches pour vous ou bien de vous aider à les faire vous-mêmes si vous préférez.

Nous essayons aussi de faciliter de plus en plus l'utilisation de l'information, de l'organiser pour qu'elle réponde à vos besoins et soit davantage axée sur une approche par sujets, ce qui vous conviendra, espérons-nous, en tenant compte probablement des champs d'intérêt des divers comités.

• (1840)

**La sénatrice Marjory LeBreton:** Avez-vous converti toute l'information qu'il y avait sur ces fiches?

**Mme Lynn Brodie:** Oui, tout ce qui s'y trouvait a été repris dans le catalogue en direct.

**La sénatrice Marjory LeBreton:** J'aimais bien aller à la Bibliothèque. Lorsque je travaillais pour M. Diefenbaker, c'était agréable d'entrer dans les réserves de la Bibliothèque et d'y passer du temps toute seule.

Mon autre question porte sur le contenu, sur le choix des livres et des publications. Essayez-vous de cataloguer et de vous procurer toutes les publications canadiennes? Sinon, quelle est la ligne de démarcation? Comment décide-t-on de conserver ou non une publication? Ou garde-t-on tout, par prudence?

**Mme Lynn Brodie:** La Bibliothèque du Canada a maintenant le dépôt légal de tout ce qui se publie au Canada. La Bibliothèque du Parlement l'a eu également jusqu'au milieu des années 50.

Nous avons une politique sur les collections que nous essayons maintenant d'actualiser. Elle donne des indications aux membres de mon personnel et les aide à choisir ce qu'il faut conserver dans les collections. Ils doivent voir une énorme masse de documents, des communiqués des rédacteurs et des éditeurs. Ils voient beaucoup de documents de bibliothèque, de livres, etc., pour décider des acquisitions. Ils s'inscrivent aussi sur un certain nombre de sites web et de serveurs de listes. Ils sont informés des nouveautés sous format électronique, mais ils ajoutent également à la collection. Si nous avons du mal à actualiser notre politique, c'est notamment parce qu'il y a énormément de choses disponibles électroniquement et que ce peut être très coûteux. Les coûts entrent en ligne de compte, parce que notre budget d'acquisition est limité.

Nous essayons d'acquérir presque tout dans certains domaines comme le droit au Canada, le monde des affaires et les affaires sociales. Nous essayons de tout acheter ce qui se rapporte au Parlement et à la politique, étant donné les intérêts du Parlement, qu'il s'agisse du Sénat ou de la Chambre.

Quant aux documents étrangers publiés aux États-Unis ou ailleurs, nous achetons en Grande-Bretagne et aux États-Unis beaucoup de documents qui se rapportent au Parlement et à la politique. Nous avons aussi beaucoup de documents du Congrès. Nous sommes plus sélectifs lorsqu'il s'agit de l'information sur les affaires. Nous n'acquérons pas beaucoup d'ouvrages sur l'histoire d'autres pays, mais nous en achetons beaucoup sur l'histoire du Canada.

Le personnel suit des lignes directrices qui sont restées à peu près les mêmes depuis une quinzaine d'années. Nous essayons de les actualiser et de ne négliger aucun élément, en ce qui concerne les documents électroniques et imprimés et leur diffusion.

**Le sénateur Marjory LeBreton:** Merci, madame la présidente.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** De rien.

Monsieur LeBlanc.

[Français]

**L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.):** Merci, madame la présidente. Monsieur Paré, merci à vous et à votre personnel pour la présentation.

Je me rappelle la dernière réunion. Depuis que je suis membre de ce comité, cela a probablement été la seule réunion où l'on ait suggéré l'idée de faire un tour de table et d'entendre parler des services que vous offrez aux parlementaires. Les questions de Mme LeBreton sont intéressantes. Je n'avais jamais pensé à la manière dont vous décidez quel genre de matériaux vous devez avoir. C'est intéressant.

Si vous me le permettez, madame la présidente, je voudrais aborder les aspects techniques des bibliothèques et poser une question à M. Paré. Depuis un an ou un an et demi environ, il y a beaucoup de discussions au Parlement, surtout à la Chambre des Communes mais aussi au Sénat, j'imagine, à propos de l'idée de rendre le Parlement plus efficace sur le plan démocratique et de mieux appuyer les comités des deux chambres.

• (1845)

[Traduction]

... s'il y a beaucoup de discussions sur la réforme démocratique... et mon collègue Raymond Simard, qui siège aux Communes du côté du gouvernement joue un grand rôle à cet égard.

Je pose peut-être une question que vous alliez poser, Raymond, mais je me demande si les responsables de la Bibliothèque n'ont pas réfléchi à la possibilité d'une augmentation des ressources que le gouvernement ou le Parlement leur donne, et à ce qu'il pourrait alors faire de plus ou de mieux, surtout s'il y avait un effort du côté des comités et de la recherche. Je conviens que, si nous voulons avoir une surveillance parlementaire, par opposition à celle du gouvernement, il faut assurer un certain équilibre dans les ressources—notamment dans la recherche—de sorte que les parlementaires de tous les partis et des deux Chambres soient mieux informés.

C'est une longue question, mais j'en arrive au fait. Monsieur Paré, si, dans les prochaines prévisions budgétaires, la Bibliothèque recevait des ressources plus importantes en raison du rôle accru du Parlement, comment répartiriez-vous ces ressources et que pourriez-vous faire de plus pour aider les parlementaires?

**M. Richard Paré:** Merci de cette question, monsieur LeBlanc.

Bien sûr, nous avons réfléchi à ces possibilités. Dans le discours du Trône de 2003, on disait que le gouvernement pourrait vouloir renforcer la démocratie parlementaire et la favoriser. Nous estimions que la Bibliothèque devrait jouer un rôle à cet égard, car nous pouvons aider les parlementaires à mieux travailler avec les citoyens ou à comprendre les citoyens qui savent ce qu'ils veulent. Cela aiderait à faire passer le message.

Nous avons alors rédigé un document énonçant diverses options et nous l'avons diffusé. À la dernière réunion du comité, nous avons cité quelques chiffres de ce document. Après la réunion, le coprésident du comité a écrit une lettre au...

[Français]

secrétaire parlementaire du leader, qui était M. Gallaway

[Traduction]

... à l'époque, disant que, à court terme, il faudrait envisager une augmentation du financement de la Bibliothèque, surtout pour épauler les comités des deux Chambres. Comme Mme Kirkwood l'a dit, nous avons environ un agent de recherche par comité. Nous sommes au service de 50 comités et sous-comités de la Chambre et du Sénat.

L'un des problèmes que nous éprouvons, et il a été soulevé par Mme Brodie, c'est l'énorme masse de l'information électronique, qui devient de plus en plus précieuse. Vous êtes submergés d'information, et nous le sommes aussi. Nous devons analyser, choisir, trouver, résumer. Là aussi, il nous faudra plus de ressources à l'avenir. À court terme, un montant de 6,5 millions de dollars a été proposé pour les comités des deux Chambres. On a également proposé 2 millions de dollars pour des contrats, mais je crois comprendre que les Communes ont décidé d'accorder de l'argent au comité de liaison pour cet élément. Il serait donc peut-être moins nécessaire pour la bibliothèque de signer des contrats de service.

Nous avons aussi dit qu'il fallait 1,4 million de dollars pour accroître l'accès à l'information électronique que nous préparons pour les parlementaires, notamment pour les rendre accessibles depuis les bureaux de circonscription. Cela suppose que nous devrions payer les licences beaucoup plus cher. Bien sûr, nous les payons sur la Colline, mais si nous voulons ajouter les bureaux de circonscription... c'était un élément important. À court terme, voilà ce que nous avons proposé.

Le budget de la Bibliothèque ne représente que 6,7 p. 100 de l'enveloppe parlementaire. Si nous tenons compte des budgets du Sénat, de la Chambre et de la Bibliothèque, du crédit parlementaire, ce n'est que 6,7 p. 100. À mon avis, moins de 10 p. 100 pour la Bibliothèque, ce n'est pas beaucoup. La bibliothèque du Congrès et même celle de Westminster, je crois, dépensent plus d'argent. Il faut dire que Westminster a deux bibliothèques, mais on essaie maintenant de les intégrer et on va le faire, mais il faudra du temps, parce qu'il y a une tradition à combattre.

Ce que nous avons demandé est une augmentation de seulement 2,2 points, ce qui nous porterait à 8,9 p. 100 la part de la Bibliothèque. Il me semble que ce serait très convenable pour le moment. À l'avenir, je crois qu'il nous faudra plus, pour l'analyse de la documentation et de l'information, car nous devons nous y prendre un peu différemment. Ils auront besoin d'un meilleur appui. Lorsque je dis que les comités ont besoin de plus d'agents—nous en avons un ici—cela ne veut pas dire que, si nous augmentons le personnel des comités, il y aura deux ou trois nouvelles figures ici. Pas nécessairement. Il y en aura probablement un seul, avec d'autres agents qui travaillent dans l'ombre; puis, avec cet ordinateur, il aura une information et une analyse toutes prêtes. Il pourrait arriver qu'il y

ait deux agents ou trois, à un moment donné, mais en général, ce ne sera pas nécessairement le cas. Il s'agit surtout de préparer la documentation et l'analyse de l'information pour les débats des comités.

Voilà une réponse brève.

• (1850)

**L'hon. Dominic LeBlanc:** Merci beaucoup.

Merci, madame la présidente.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell) :** Monsieur Simard.

**L'hon. Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je crois qu'il conviendrait de commencer par une sorte de questionnaire, puisque nous sommes nombreux.

Savez-vous sur quel Canadien ont écrit le plus, celui sur lequel il y a le plus de documentation?

**Mme Dianne Brydon:** Wayne Gretzky.

**L'hon. Raymond Simard:** En fait, on me dit que c'est Louis Riel. C'est un fait intéressant que nous ne connaissions peut-être pas.

**L'hon. Dominic LeBlanc:** Vous êtes partial.

**L'hon. Raymond Simard:** Bien sûr. Il est de ma région.

En réalité, je voulais qu'on réponde à une question. On me dit que Louis Riel est venu ici, au beau milieu de la nuit, incognito, et a signé comme député. Je me demandais si ce fait était documenté. Si je pouvais avoir une copie du document, ce serait très intéressant.

Un peu de sérieux. Je voudrais en revenir aux trousse. S'il est un point sur lequel les députés ont eu une faiblesse, tout comme notre organisation, c'est celui des communications avec les jeunes. Je vais me rendre dans 12 de mes écoles dans les prochaines semaines, et ce genre de trousse serait très utile. De toute évidence, l'information sur Internet est très importante, mais ces trousse ont l'air d'être intéressantes. Allez-vous les remettre seulement à nos circonscriptions, à raison d'une seule par circonscription?

**Mme Dianne Brydon:** Nous allons les apporter dans vos bureaux de la Colline. Nous allons en prévoir un nombre suffisant pour que, si des députés ont plus d'un bureau de circonscription, ils en aient une pour chacun.

**L'hon. Raymond Simard:** Prévoyez-vous les remettre aux écoles qui pourraient s'en servir dans leur programme d'étude? Pas vraiment?

**Mme Dianne Brydon:** Nous avons les trousse destinées aux enseignants que nous avons envoyées et qui contiennent beaucoup d'éléments semblables. La vidéo sera envoyée la semaine prochaine aux 10 000 écoles élémentaires du Canada, avec les affiches et la brochure de questions et réponses.

La trousse de Parlement des jeunes sera offerte en ligne. C'est une question d'argent, au fond. Comme notre budget est très limité, nous essayons de mettre le maximum d'information en ligne. Mais avec des éléments comme celui-ci, nous dépensons pour nous assurer qu'il y aura un exemplaire dans toutes les bibliothèques scolaires. Le produit sera ensuite en vente à la boutique pour 7,99 \$, au cas où quelqu'un aurait besoin d'en avoir un autre.

Notre plan consiste à préparer un autre ensemble de ressources pour les écoles de niveau intermédiaire, les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années. Dans un an ou deux, ce sera le tour des écoles secondaires. Nous tentons de réaliser un programme très complet, et nous consultons constamment les enseignants.

• (1855)

**L'hon. Raymond Simard:** D'accord.

**Mme Dianne Brydon:** Nous n'arrivons pas à faire assez vite.

[Français]

**L'hon. Raymond Simard:** J'aurais une dernière question et un dernier commentaire. Je suis toujours étonné et émerveillé de l'efficacité de nos chercheurs à nos comités. Ils nous fournissent l'information deux ou trois jours après que nous l'avons demandée.

Évidemment, ils ne travaillent pas seuls. Je pense que vous avez peut-être répondu à la question, monsieur Paré. Ils sont quand même bien appuyés. Je pense au Comité permanent des langues officielles, où le jeune Marion est toujours bien organisé. Évidemment, il y a une équipe derrière lui. Ce sont des gens qu'on ne voit pas. Je voudrais savoir à quel point il utilise ces gens-là. Ne fait-on que l'informer ou fait-on vraiment de la recherche pour lui, avec lui?

**M. Richard Paré:** Mme Kirkwood pourrait vous donner un peu plus de détails que moi. Dans la pratique, ils travaillent ensemble; ils travaillent beaucoup en équipe. L'an dernier, pour essayer de faciliter encore ce travail d'équipe, nous avons intégré les services de bibliothécaires de références avec les services d'analystes. Les bibliothécaires de références travaillent maintenant avec les analystes justement pour aider à trouver l'information. Ils travaillent en équipe.

**Mme Kate Kirkwood:** C'est vrai qu'il y a toutes les ressources de la bibliothèque derrière les analystes, mais ce sont souvent les personnes que vous voyez au comité qui travaillent, et pas beaucoup d'autres.

**L'hon. Raymond Simard:** Ah oui? Ils font la recherche eux-mêmes?

**Mme Kate Kirkwood:** Oui, ils font beaucoup de recherche eux-mêmes, avec l'information. Ce sont des équipes très petites. Il y a l'interdisciplinarité. On peut donc avoir un avocat et un économiste pour bien étudier le sujet. Souvent, il n'y a pas de personnel derrière eux.

Si le budget était plus grand, on pourrait avoir plus d'équipes, faire des recherches proactives, acquérir de nouvelles connaissances et être à la hauteur de tous ces gens du gouvernement. Nous essayons de donner de l'information, mais nous ne sommes pas aussi nombreux que les fonctionnaires du gouvernement. Il y en a trop.

Donc, il y a en effet un travail d'équipe, mais la personne qui fait le travail pour votre comité le fait souvent seule ou avec une autre personne.

**M. Richard Paré:** J'aimerais ajouter une petite remarque. Nous avons aussi une équipe où il y a des gens très expérimentés et d'autres qui le sont moins.

**L'hon. Raymond Simard:** Ils travaillent ensemble.

**M. Richard Paré:** Oui. Ils se consultent, et cela est très utile. En effet, la mémoire corporative peut servir dans certains sujets ou domaines abordés par les comités. Il arrive souvent que des sujets reviennent.

**L'hon. Raymond Simard:** Merci beaucoup.

Merci, madame la présidente.

[Traduction]

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell) :** Monsieur Goldring.

**M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC):** Merci, madame la présidente.

Monsieur Paré et mesdames, merci beaucoup de votre exposé. Je me dois d'ajouter que, après avoir passé huit ans au Parlement, j'ai beaucoup d'estime pour votre travail. Chaque fois que nous avons demandé votre aide, vous nous l'avez toujours accordée avec empressement et consciencieusement. Je vous en suis reconnaissant.

Je lis dans les documents que vous avez environ 600 000 livres catalogués. J'espère que le mien en fait partie. Je vais devoir vérifier.

• (1900)

**M. Richard Paré:** Je suis passablement sûr qu'il y est.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Peter Goldring:** Je voudrais aussi explorer la question de la recherche, puisqu'il est difficile de l'organiser. Bien que nous ayons reçu une certaine aide, je crois comprendre, d'après votre exposé, que vous fournissez une aide plus importante, que vous pouvez peut-être aider à compiler et à réunir des données et accorder une assistance plus importante. Au fond, nous nous sommes présentés l'une après l'autre pour obtenir un rapport et nous avons dû en rassembler les différents éléments. Nos partis ont leurs propres adjoints de recherche, mais j'ai toujours du mal à obtenir leurs services. On dirait qu'ils sont toujours pris ailleurs. Il est donc toujours un peu exaspérant d'essayer de le faire. Généralement, je finis par faire le travail moi-même.

Je voudrais donc savoir jusqu'où peut aller l'aide de votre personnel et ce qu'il peut faire au juste pour contribuer à un projet d'importance? Par exemple, peut-il rédiger un rapport de 50 pages sur une question donnée qui est d'intérêt général pour le Canada? Si je m'intéresse au logement abordable et aux refuges pour itinérants, pourriez-vous m'aider à réaliser un projet comme celui-là?

**M. Richard Paré:** Oui, certainement. Cela fait partie de notre travail. Nous négocierions peut-être les délais, parce qu'il faut parfois plus de temps pour rédiger un rapport de 50 pages, mais nous le ferions.

**M. Peter Goldring:** C'est excellent, car dans un domaine comme celui-là... Le livre date de quatre ans, mais il est déjà dépassé. La situation évolue. Ce dont il s'agit, ce n'est pas nécessairement de publier un livre sur la question, mais plutôt un rapport à jour qui a le niveau de complexité souhaité. C'est un travail d'une certaine importance.

Il est certain que je voudrais envisager cette possibilité, et je suis d'avis que d'autres députés qui ont eux aussi des projets passablement importants ne demanderaient pas mieux que de profiter de ce genre de service.

**M. Richard Paré:** Il est arrivé que certains de nos analystes principaux participent à la production et à la rédaction d'un livre. Nous pouvons aider, participer et fournir ce type de service, mais, je le répète, il faudrait le prévoir parce que, avec un délai de deux ou trois jours, nous ne le pourrions pas. Il y aurait probablement des consultations avec d'autres services avant que nous ne puissions le faire, mais le travail se ferait.

**M. Peter Goldring:** Mes collaborateurs vont certainement communiquer avec vous.

**Mme Kate Kirkwood:** Pour ce qui est des demandes particulières, nous faisons des recherches personnalisées. Vu ce que vous avez appris de l'état de nos ressources, un document de 50 pages est une tâche difficile, mais nous faisons des analyses approfondies à la demande des députés.

Nous nous occupons de l'élaboration de politiques, par exemple, si vous envisagez de présenter un projet de loi. Nous ne le rédigeons pas, mais nous pouvons vous aider à préciser vos idées pour aboutir à un projet de loi. Bien sûr, nous fournissons la documentation, mais nous pouvons aussi assurer des services de recherche et d'analyse dans nos domaines. Si vous nous appelez pour poser la question, nous vous répondrons et, comme M. Paré l'a dit, nous négocierons probablement le délai.

**M. Peter Goldring:** C'est excellent. Et quels sont les coûts?

**Mme Kate Kirkwood:** Aucun.

**M. Peter Goldring:** Très bien. Merci beaucoup.

**M. Richard Paré:** Vous êtes le propriétaire du rapport.

**M. Peter Goldring:** J'ai hâte de voir la trousse pédagogique aussi. Elle me semble de première qualité. Cela m'occupera beaucoup, lorsque je passerai dans les écoles, mais cela en vaudra la peine.

Merci beaucoup.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Un certain nombre de députés et de sénateurs m'ont murmuré à l'oreille qu'ils devaient partir. Ils ne sont pas malades, mais ce sont les exigences de la vie compliquée que nous menons sur la Colline.

[Français]

Monsieur Simard, avez-vous d'autres questions?

[Traduction]

**L'hon. Raymond Simard:** J'ai déjà posé mes questions.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Monsieur Vellacott.

**M. Maurice Vellacott:** Pas de question.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** J'espère que vous savez à quel point nous apprécions vos services.

Vous avez 18 bibliothécaires, mais quel est votre effectif total?

**Mme Kate Kirkwood:** Nous avons plus de 18 bibliothécaires du côté de la recherche.

**Mme Lynn Brodie:** Nous en avons 55 en tout.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Quel est l'effectif total? Vous devez avoir des adjoints.

**Mme Lynn Brodie:** Il y a entre 350 et 375 employés. Le chiffre est de cet ordre-là.

**M. Richard Paré:** Cela comprend les guides des visites pendant l'été. Nous avons de nouveaux guides pendant l'été parce que c'est la période de pointe.

**Mme Dianne Brydon:** Il y a aussi plusieurs bibliothécaires qui aident à gérer la collection et à cataloguer les livres. Il y a tout un personnel pour gérer la bibliothèque.

**Mme Kate Kirkwood:** Il y a aussi du personnel de soutien.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Cela ne m'étonne pas.

Y a-t-il des observations sur la première partie des travaux sur les plans et les services?

La présentation a été très instructive. Je vous en remercie.

Nous voulions aussi vous parler de la possibilité d'organiser une visite. Monsieur Paré, la date n'a pas encore été fixée pour les membres du comité, je crois.

**M. Richard Paré:** Pas à ma connaissance. Il vaut mieux demander à Mme Brodie.

**Mme Lynn Brodie:** Elle n'a pas été fixée. La plupart des visites ont lieu le vendredi, mais on m'a dit que, normalement, ce n'est pas une très bonne journée pour vous.

Bien sûr, le site est toujours géré par l'entreprise Fuller Construction. Elle en a la maîtrise totale, mais Travaux publics me dit que, si vous voulez visiter les lieux en fin d'après-midi, après 15 h 30, n'importe quel jour de la semaine, on peut généralement convaincre Fuller d'autoriser une visite. Il y aura plus à voir lorsque la construction touchera à la fin, mais c'est déjà très intéressant maintenant.

• (1905)

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Quelle est la date visée? La fin de l'année? L'année prochaine?

**Mme Lynn Brodie:** La date visée est la fin de l'année.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Selon vous, qu'est-ce qui serait le plus intéressant? Faudrait-il y aller ce printemps, ou proposez-vous que nous attendions à l'automne?

**Mme Lynn Brodie:** Si vous voulez voir l'ossature, la charpente à nu et un peu de la phase de la construction, avant les travaux de finition, le printemps serait un bon moment. Si vous préférez voir les lieux avec les meubles remis en place et les travaux un peu plus avancés, avec la statue de la reine Victoria, avec le parquet, alors il vaudrait mieux repousser la visite à septembre ou octobre.

**M. Richard Paré:** Nous pourrions nous entendre sur deux visites, une maintenant et une autre plus tard.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Pour la première visite, je proposerais, puisqu'il y a plus de six personnes de toute façon, de nous obtenir deux ou trois dates. Je crois qu'on peut parfois y aller après 15 h 30—certainement pas le vendredi, mais parfois le lundi. C'est possible. C'est très difficile pour nous tous, comme pour vous, mais je crois que, si vous pouviez distribuer un questionnaire, chacun cocherait son choix, après quoi, vous pourriez tenter d'organiser quelque chose.

Je crois que c'est une bonne idée. Certains pourront certainement y aller, mais d'autres qui le voudraient aussi ne le pourront pas.

Nous vous sommes très reconnaissants.

**Mme Lynn Brodie:** Je peux proposer autre chose. Travaux publics doit avoir après le 1<sup>er</sup> avril la traduction des vidéos expliquant les méthodes de construction. Jusqu'à maintenant, le ministère n'a que la version anglaise. Nous pourrions alors vous prêter ou vous montrer une version bilingue. Des employés de la Bibliothèque ont vu les vidéos, qui sont vraiment très bien. Elles montrent de façon étonnante comment on a étalé sur une longue période la coulée des planchers de béton pour qu'ils soient très lisses, plats et solides.

Les vidéos sont très bien faites. Et brèves, bien entendu.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** On va donc prendre des dispositions? D'accord.

Il y a autre chose. Je ne crois pas qu'il soit déplacé d'en parler. Où en est le processus des entrevues et de la nomination? Est-ce le bon moment pour en parler? Préférez-vous en parler plus tard?

**M. Richard Paré:** Je n'ai pas beaucoup d'information. Je sais que le Conseil privé dirigera le processus, bien entendu. Tout ce que je sais, c'est qu'on m'a demandé de l'information pour faire paraître une annonce dans la *Gazette du Canada*, comme cela s'est fait il y a dix ans pour le concours visant à remplacer M. Spicer.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** C'est déjà chose faite?

**M. Richard Paré:** Pas à ma connaissance. En tout cas, l'annonce n'a pas paru dans la *Gazette*.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** D'accord. C'est très bien. Il est signalé dans cette lettre que le comité examinera la candidature, le moment venu. C'est prématuré pour l'instant.

Je voulais signaler aussi la lettre envoyée par M. Chatters, et dont Susan, M. Vellacott et moi avons reçu copie. Je ne crois pas que nous ayons besoin de... C'est le seul autre document que j'ai qui concerne le comité. La réponse est très complète, et je me demandais si le comité devait y accorder une certaine attention.

Vous êtes au courant, n'est-ce pas?

**M. Maurice Vellacott:** Je le suis, mais je n'ai pas vu la réponse. Elle a dû venir à mon bureau, mais j'ignore quels sont les faits saillants...

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Comme la réponse est datée du 21 février, vous devriez l'avoir.

**M. Maurice Vellacott:** Y a-t-il une façon de résumer la réponse? Nous y sommes-nous pris autrement. Je crois qu'il y avait dans la lettre initiale des idées au sujet des liens et une autre observation. M. Paré ou vous pourriez peut-être résumer les enseignements que nous avons tirés de cette affaire.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Si je peux me permettre, monsieur Paré, je vais simplement lire ce que j'ai surligné : que la collection de la Bibliothèque reflète les différentes conceptions de la culture et de la société canadiennes; que les ouvrages qui ont été publiés ici par un auteur reconnu et respecté soient compris dans la collection; qu'on accorde beaucoup d'attention à la nécessité de présenter les points de vue différents sur la scène politique et qu'on soit vraiment impartial.

Le dernier paragraphe revient sur votre idée que la Bibliothèque publie un avertissement disant que nous n'appuyons pas les opinions exprimées dans les publications que nous acquérons et distribuons et dit que nous y réfléchissons.

Je crois que vous y songez. J'ignore si cela se trouve dans votre documentation, mais c'est peut-être une bonne idée.

•(1910)

**M. Richard Paré:** Je croyais avoir tout pris avec moi, mais j'ai oublié le texte de la lettre.

Il arrive parfois que nous mettions des choses qui peuvent être... je ne dirais pas contestées, mais commentées par un député. Nous expliquons alors pourquoi nous l'avons fait, et le député juge habituellement que c'est acceptable.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Vous conservez des sondages. Est-ce que tous les sondages qui sont fait sur des enjeux qui sont, disons...

**M. Richard Paré:** Je ne crois pas que nous les conservons tous, mais nous en conservons.

Je crois que Mme Brodie pourrait nous éclairer.

**Mme Lynn Brodie:** Nous avons une importante collection de sondages que nous recevons de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Ils sont commandés par les divers ministères.

Nous les avons et nous les conservons. Pour l'instant, nous n'avons pas les versions électroniques, mais nous discutons avec Travaux publics en vue de les obtenir.

Dans le cas qui nous occupe, c'est un sondage du *National Post* et de Global Television.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Le sondage a été fait par COMPAS Inc.

**Mme Lynn Brodie:** Il a été commandé par le *National Post* et Global et exécuté par COMPAS

Il nous est très difficile d'écarter toute l'information publiée qui critique un parti politique ou un certain point de vue. Nous sommes assez convaincus que... Le sénateur LeBreton nous a posé une question tout à l'heure sur la politique qui régit la constitution de notre collection. Nous essayons de donner un point de vue équilibré, et il peut arriver que des documents semblent favoriser un camp ou l'autre, mais nous essayons d'avoir une répartition raisonnable pour chaque sujet.

Quant à ce sondage de COMPAS, si on le lit attentivement, on constate que le contexte est tel que différents points de vue y sont présentés. On ne peut pas se limiter à considérer une ligne à la fois pour dire qu'elle critique un parti ou un autre. Le document appuie chacun des partis pour des raisons différentes et propose des façons d'aborder les choses différemment. Je trouve qu'il est en fait... l'équilibre n'est peut-être pas parfait, mais il n'est pas aussi déséquilibré qu'il semble au premier abord.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Merci beaucoup.

Voulez-vous contester?

**M. Maurice Vellacott:** Oui. J'ai été étonné que nous n'ayons pas... Il n'y a d'avertissements nulle part dans les documents de la Bibliothèque du Parlement?

**M. Richard Paré:** Nous en avons.

**Mme Lynn Brodie:** Nous avons un bon nombre d'avertissements sur le site web. Ils ne disent pas tant que nous n'appuyons pas les opinions des éditeurs et des auteurs, mais plutôt que l'information est là à des fins de recherche et non pour rediffusion. La Bibliothèque possède la licence sur beaucoup d'information électronique pour distribution aux députés, mais non pour diffusion sur des sites web publics.

Voilà à quoi ressemblent la plupart de nos avertissements pour l'instant. Nous n'avons jamais vraiment réfléchi au type d'avertissement que M. Chatters propose.

**M. Maurice Vellacott:** Le vôtre porte plutôt sur des questions de droits d'auteur. C'est différent.

**Mme Lynn Brodie:** Tout à fait. C'est une question de rediffusion et de licences.

**M. Maurice Vellacott:** Ce peut être une bonne protection. Je crois que cela mérite qu'on y réfléchisse.

**Mme Lynn Brodie:** Cela mérite considération. Toutefois, nous ne savons pas comment cela s'appliquerait aux livres. Faudrait-il estampiller dans tous les ouvrages de notre collection que nous n'appuyons pas nécessairement les opinions qui y sont exprimées?

**M. Maurice Vellacott:** En ce qui concerne les documents versés sur Internet, vous feriez probablement seulement un ou deux... Peut-être avez-vous une page consacrée aux affaires publiques ou peut-être l'avertissement pourrait-il figurer sur la page principale.

**Mme Lynn Brodie:** C'est pourquoi la réponse à la lettre dit que nous devons réfléchir à la question et voir quelles sont les conséquences, mais nous allons certainement étudier la question plus à fond.

**M. Maurice Vellacott:** Dans les livres, la chose est évidente. Ce sont les livres des auteurs. Mais je comprends vos difficultés. Il me semble que c'est une bonne protection. Il est peut-être bon d'étudier la question sérieusement.

●(1915)

**Mme Lynn Brodie:** Dans ce cas-ci également, il est assez évident que le sondage a été produit par COMPAS. C'est la même chose pour bien des articles qui paraissent dans *Quorum*, qui est distribué tous les matins. Certains articles appuient nettement divers points de vue et sont parfois très critiques. Nous recevons régulièrement des demandes pour que nous repensions le choix de ce qui y figure. Nous estimons que, tant que nous essayons de préserver l'équilibre le mieux possible, et reflétons ce qui se publie dans la presse, sans empêcher les gens de lire... sans censurer ce qu'ils lisent dans le *Quorum*...

Nous essayons de présenter le plus de points de vue possible dans les deux langues.

**M. Maurice Vellacott:** C'est toujours le problème, et c'est pourquoi il y a des plaintes, évidemment. C'est la question du choix. Qui peut faire un choix parfait? Cela ne se pèse pas avec exactitude sur une balance.

Je reconnais que, en huit ans, vous avez probablement eu des observations ou des critiques au sujet du *Quorum*. Parfois, cela se retrouve dans les informations, comme l'histoire de notre BlackBerry.

Je suis sûr que vous écoutez cela aussi. Dans quelle mesure vous empressez-vous de donner suite à telle allégation... Je suis sûr que, chaque fois, vous examinez la situation et que vous vous demandez si vous pouvez en tirer un enseignement. Parfois, c'est oui, et parfois, c'est non.

**M. Richard Paré:** Pour *Quorum*, nous avons de bons critères, mais il arrive que ce genre de chose se produise.

**Mme Lynn Brodie:** Nous prenons les observations au sérieux. Pour ce qui est de *Quorum*, nous avons fait plusieurs sondages auprès des députés et sénateurs pour connaître leur avis sur le contenu de la publication, savoir quelle information supplémentaire ils souhaitent y trouver, savoir ce qui ne leur plaît pas. Nous avons fait un nouveau sondage environ deux ans plus tard, et on nous a dit qu'on était très satisfaits de la couverture régionale, de la couverture éditoriale supplémentaire, des articles en français et en anglais.

**M. Maurice Vellacott:** Je n'ai pas vu le contenu qui fait l'objet de la plainte de M. Chatters, mais respectez-vous intégralement la méthodologie des sondages? Est-elle complète à tous égards?

**Mme Lynn Brodie:** Oui. J'en ai même un exemplaire. C'est plutôt bref.

**M. Maurice Vellacott:** Si on se contente de lire au sujet de ces sondages, sans connaître les questions posées, ce peut être très trompeur.

**Mme Lynn Brodie:** Je ne crois pas que M. Chatters trouvait à redire contre le sondage ou ses modalités. Il s'en prenait à des observations que COMPAS a formulées dans le texte sur le sondage.

Encore une fois, il faut lire tout le texte. Je ne dis pas que les passages ont été cités hors contexte, mais ils en ont été isolés.

**M. Maurice Vellacott:** Vous recueillez donc des sondages commandés par le gouvernement et un certain nombre d'autres également.

**Mme Lynn Brodie:** Oui, c'est exact.

**M. Maurice Vellacott:** Vous ne pouvez pas les conserver tous.

**Mme Lynn Brodie:** Non.

**M. Maurice Vellacott:** Il y a autant de sondages que de trous sur la transcanadienne en Saskatchewan. Certains valent à peine le papier sur lequel ils ont été faits et d'autres sont beaucoup plus précieux.

**Mme Lynn Brodie:** S'il en question dans les journaux et si on nous les demande, ou si nous pensons qu'ils portent sur un sujet qui... nous essayons d'en obtenir copie.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Merci.

[Français]

Monsieur Simard, s'il vous plaît.

**L'hon. Raymond Simard:** Merci beaucoup.

Je n'ai pas entendu votre intervention sur la question de la version française du film. Vous comprendrez qu'en tant que secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable des langues officielles, je suis très sensible à sujet.

Lorsque les matériaux sont disponibles pour le public, j'imagine qu'ils le sont en même temps dans les deux langues officielles.

**Mme Dianne Brydon:** Toujours.

**L'hon. Raymond Simard:** Vous avez répondu. Merci.

[Traduction]

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** D'autres questions?

Nous allons prévoir une réunion du comité directeur. J'ai rappelé aux greffiers que nous avons plus ou moins pris l'engagement d'organiser quelque chose avec la poétesse officielle. Je crois que nous avons pris cet engagement ce soir-là, mais ce n'est pas moi qui l'ai pris. Je crois qu'on a réfléchi à la possibilité de faire quelque chose ensemble avant de rentrer chez nous au printemps.

La présentation a été splendide et les documents ont été fort bien préparés. Je lis que 65 p. 100 de votre travail se fait avec les comités. Vous faites un travail très considérable pour nous, et nous vous devons de grands remerciements.

• (1920)

[Français]

Je dis un grand merci à tous et à toutes. Je suis certaine que tout le monde apprécie énormément votre bon travail et votre dévouement ainsi que votre vision.

[Traduction]

Je suis persuadée que nous aurons l'occasion de remercier M. Paré un peu plus tard.

Je tiens à remercier le personnel d'avoir préparé la séance et de nous avoir tous réunis. Nous avons eu une très bonne participation, compte tenu de tous ce qui se passe à la veille du budget.

Monsieur Paré, avez-vous quelques mots à dire pour conclure?

**M. Maurice Vellacott:** Lorsque les choses ne vont pas très bien ici, étant donné que la Bibliothèque du Parlement fait tellement pour nous—et je suis sincère—comment peut-on vous blâmer?

**Des voix:** Oh, oh!

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Font-ils toujours les choses correctement pour quelqu'un et mal pour quelqu'un d'autre?

Merci à tous.

La séance est levée.

---







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**